

# Protocole sanitaire

---

## Règles de base

- Le port du masque est obligatoire pour les personnels et les étudiants.
- A l'exception des salles de TP, la capacité des salles a été réduite de 50% pour permettre une distanciation physique entre étudiants et avec l'enseignant.
- Pour limiter les croisements de flux d'étudiants, un sens de circulation a été mis en place dans la plupart des couloirs, salles et amphithéâtres.
- Les locaux doivent être aérés le plus fréquemment et durablement possible, au minimum entre chaque session de cours et, si possible, 15 minutes toutes les heures.
- Toutes les toilettes ont été équipées de savon. En complément, des distributeurs de gel hydro alcoolique sont positionnés sur différents lieux de passage de l'UFR et près des salles de TP.
- Dans la mesure du possible, l'organisation des enseignements privilégiera le déplacement des enseignants pour limiter le déplacement des étudiants dans les locaux.

## Utilisation des salles de TP

- **Le lavage (à privilégier) ou la désinfection des mains est obligatoire avant le début de la séance.**
- Chaque salle est équipée de papier jetable, de pulvérisateurs d'alcool et/ou de spray désinfectant pour le nettoyage obligatoire en fin de séance par les étudiants des surfaces de travail et du matériel utilisé. Les claviers d'ordinateurs sont recouverts de film plastique à cet effet. Les souris doivent aussi être nettoyées.
- En cas de port de blouse ou de lunette de sécurité (EPI), les étudiants doivent apporter leurs propres équipements. Aucun prêt ou échange d'EPI n'est autorisé.
- Pour l'utilisation de matériels à oculaire (microscopes, loupes..), le port de lunette de sécurité peut constituer un geste barrière qui peut être renforcé par la désinfection de l'oculaire avec une lingette.

